



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**.Direction de la légalité
.Bureau des procédures environnementales
.et de l'utilité publique**

**.ARRÊTÉ EN DATE DU 31 JANVIER 2024
PARU AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
.DU 16 FEVRIER 2024 (TEXTE N° 4)**

.Arrêté accordant un permis exclusif de recherches de mines d'or, argent, antimoine, tungstène, étain, molybdène, lithium, niobium, tantale, cuivre, zinc, plomb, nickel, bismuth, béryllium, cobalt, germanium, indium, platine, métaux de la mine du platine, terres rares et substances connexes dit « Nouveau Bourneix » (départements de la Haute-Vienne et de la Dordogne)

.NOR : ECOL2332101A

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, en date du 31 janvier 2024, le permis exclusif de recherches de mines d'or, argent, antimoine, tungstène, étain, molybdène, lithium, niobium, tantale, cuivre, zinc, plomb, nickel, bismuth, béryllium, cobalt, germanium, indium, platine, métaux de la mine du platine, terres rares et substances connexes, dit permis « Nouveau Bourneix », est accordé à la société par actions simplifiée Aurelius Ressources portant le numéro 912 440 658 au registre du commerce et des sociétés d'Orléans (Loiret), dont le siège social est situé 23, rue Antigna, 45000 Orléans (Loiret).

Le permis est accordé pour une durée de cinq ans à compter de la publication du présent extrait au *Journal officiel* de la République française.

Le titre minier porte sur le territoire des communes de Le Chalard et Ladignac-le-Long dans le département de la Haute-Vienne et Jumilhac-le-Grand, dans le département de la Dordogne, sur une superficie d'environ 39.2 km².

Conformément à la carte au 1/100 000 annexée au présent arrêté le périmètre du permis susmentionné est constitué par un polygone dont les sommets sont définis comme suit :

SOMMETS	RGF 93 - Lambert 93 (en mètres)	
	X	Y
A	555 735	6 501 260
B	556 574	6 498 643
C	553 161	6 495 557
D	554 308	6 492 764
E	549 570	6 491 172
F	547 380	6 492 937
G	552 542	6 499 220